



 **VERSPIEREN**
COURTIER EN ASSURANCES

ORCHESTRES

Solutions d'assurance

ORCHESTRES

Découvrez les solutions d'assurance Verspieren



Courtier et conseil en assurances des plus grands orchestres de France depuis plus de 20 ans, nous avons une connaissance approfondie et réelle de vos risques et de vos besoins en assurance.

Nous travaillons avec des compagnies d'assurances spécialisées dans votre domaine d'activité. Nous avons ainsi pu négocier les tarifs parmi les plus bas du marché, de façon à vous faire réaliser une économie importante sur votre budget assurances, tout en vous apportant le meilleur niveau de garanties pour l'ensemble de vos risques.

Verspieren, c'est : **SIMPLE – CLAIR – EFFICACE**

- Des contrats compréhensibles.
- Des tableaux de garanties complets.
- Des franchises faibles.
- Des cotisations basses.
- Un calcul facile avec un taux appliqué sur des éléments concrets (budget ou capital garanti, valeur ou surface assurée).

LES PLUS VERSPIEREN

- Une expertise du monde de la musique.
- Des contrats clairs et simples, adaptés à vos activités.
- Une écoute attentive aux demandes.
- Des devis rapides par courriel.
- Une assistance personnalisée en cas de sinistre.
- Une veille juridique des lois et de la jurisprudence.

Notre solution :

DES PRODUITS SPÉCIFIQUEMENT CONÇUS POUR LES BESOINS DES ORCHESTRES

DOMMAGES AUX INSTRUMENTS, BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS DES MUSICIENS

- Couverture dans le monde entier.
- Garantie en tous lieux, y compris pendant le transport, au domicile des musiciens, chez les luthiers ou dans les ateliers de réparation.
- Couverture automatique sans déclaration, avec régularisation en fin d'année.
- Garantie tous risques.
- Garantie dépréciation (à 100%).
- Garantie emballages utilisés pour la protection des instruments.
- Dommages causés par les phénomènes climatiques.
- Taux appliqué sur les valeurs assurées.

RESPONSABILITÉ CIVILE

- Couverture dans le monde entier, y compris pendant les tournées.
- Responsabilité civile exploitation, y compris responsabilité civile organisateur.
- Responsabilité civile employeur pour les dommages causés aux salariés (faute intentionnelle et faute inexcusable).
- Franchises très faibles.
- Taux appliqué sur le budget (recettes).

DOMMAGES AUX BIENS

- Multirisque des locaux (incendie, risques divers, dégâts des eaux, vol, bris de glaces).
- Responsabilité vis-à-vis des propriétaires, locataires, voisins et tiers.
- Pas de capital à déclarer.
- Plafonds de garantie très élevés :
 - en dommages : 22 000 000 € ;
 - en responsabilité : 16 922 500 €.
- Trois options (tous risques informatique, bureautique et téléphonie, bris de machines y compris matériel d'exploitation et perte d'exploitation).
- Taux appliqué sur la surface, la valeur des matériels et la marge brute.

CONTACT

Verspieren – Département des Associations
Antoine Blanc
8, avenue du Stade-de-France
93210 Saint-Denis
01 49 64 47 61 - ablanc@verspieren.com

ORCHESTRES – QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire est destiné à nous permettre de recueillir l'ensemble des informations nécessaires à une étude objective de vos risques professionnels. Sur la base de ces informations, nous vous proposerons une solution d'assurance adaptée. Bien entendu, nous nous engageons à la plus stricte confidentialité.

À retourner à :

Verspieren

Département des Associations

8, avenue du Stade-de-France

93218 La Plaine Saint-Denis Cedex

ou par e-mail à :

marketing@verspieren.com

PRÉSENTATION DU SOUSCRIPTEUR

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Forme juridique : SIRET :

Activité(s) :

.....

Code APE : Budget :

Nombre de salariés : Nombre de musiciens :

Nombre d'administrateurs bénévoles :

VOS ANTÉCÉDENTS SINISTRES

Avez-vous eu des sinistres au cours des 5 dernières années ? NON OUI

Dans l'affirmative, indiquez la date, la nature (incendie, vol, dégâts des eaux, responsabilité...) et le coût.

DATE	NATURE	COÛT

PROJET(S) SOUHAITÉE(S)

Je souhaite recevoir un projet chiffré pour le ou les contrats suivants :

- parc instrumental : valeur € (joindre un tableau, de préférence en format Excel)
- responsabilité civile
- protection juridique
- défense pénale
- responsabilité civile des dirigeants sociaux (remplissez la déclaration sur l'honneur jointe)
- dommages aux biens (complétez – vos locaux)
- individuelle accidents
- automobile flotte ou véhicule isolé (joindre cartes grises, relevés d'informations et dernière quittance d'assurance)
- automobile mission, nombre de personnes utilisant leur véhicule : Nombre de km/an :

Merci de joindre à cette demande, vos statuts ainsi que vos derniers bilan et compte de résultat.

VOS LOCAUX

Adresse(s) :
.....
.....

Surfaces développées (caves et greniers comptant pour moitié) : (joindre un tableau si nécessaire)

Votre qualité :

- locataire propriétaire co-propriétaire occupant à titre gracieux

Valeur du matériel informatique/bureautique/téléphonie :

Valeur des machines y compris matériel d'exploitation (et les installations d'énergies renouvelables) :

Perte d'exploitation/protection financière (montant de la marge brute) :

Valeur des marchandises en réfrigération ou congélation :

Dons et legs : oui non

Serres en verre : oui non Si oui, surface :

Monument historique : oui non

Valeur de reconstruction à neuf des batiments contigus ou attenant de moins de 10 m :

Fait le :

Signature

En cochant cette case, je certifie que ces renseignements sont exacts. Sur la base de ces informations, nous vous proposerons une solution d'assurance adaptée. Bien entendu, nous nous engageons à la plus stricte confidentialité.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

Je soussigné, représentant légal de la structure, déclare sur l'honneur ne pas avoir connaissance :

- de réclamations présentées au titre de la responsabilité civile et/ou pénale, à l'encontre des dirigeants et mandataires sociaux de la structure.

Si non, préciser :

La date de la réclamation :

La nature de la réclamation :

Le montant des dommages-intérêts réclamés et payés en indiquant la nature de la décision fixant ce montant :

.....
.....

Le montant des frais de défense payés au civil et/ou au pénal :

.....
.....

- de fautes, faits ou circonstances susceptibles de donner lieu à une réclamation au titre du contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux, ou susceptibles de mettre en cause la responsabilité civile et/ou pénale des dirigeants et mandataires sociaux.

Si non, préciser :

.....
.....

Cachet de la structure

Date, signature et fonction du représentant légal de la structure :

Verspieren, vocation client



www.verspieren.com